**Partie 1 : Déclaration du destinataire de la cargaison / de l'installation de manutention**

**A Nom/entreprise :** **Adresse :**

1. Nous avons déchargé du bateau ................................................ ………….…......................... ………………………………

(Nom) (ENI) (Cales n°)

2. ..........................  t /  m3 .....................................................................................................................
 (Quantité) (Catégorie et n° des marchandises selon l'Appendice III du Règlement d'application)

3. Annonce le : (Date) ……………….. (Heure) ……………. 4. Déchargement commencé le : (Date) …………….. (Heure) ………….

5. Déchargement terminé le : (Date) …………….. (Heure) ………………

**B Transports exclusifs**

6. Le bateau
a)\*  effectue des transports exclusifs – article 7.04, paragraphe 3, lettre a).
b)  transporte en tant que cargaison suivante une cargaison compatible – article 7.04, paragraphe 3, lettre b).
c)  ne sera pas lavé jusqu’à la décision relative à la compatibilité de la cargaison suivante – article 7.04, paragraphe 3, lettre c).

**C Nettoyage du bateau**

7. Les cales n°....................................................................................................... ont été restituées
 a)  dans un état balayé (standard de déchargement A en vertu de l'Appendice III de l’annexe 2) ;
 b)  dans un état aspiré (standard de déchargement B en vertu de l'Appendice III de l'annexe 2) ;
c)  dans un état lavé.

**D Résidus de manutention / cargaison restante**

8.a) résidus de manutention pris en charge ;

 b)  cargaison restante des cales n°........................................................... prise en charge.

**E Eaux de lavage (y compris eaux de ballastage et de précipitation)**

9. Les eaux de lavage (y compris eaux de ballastage et de précipitation) des cales mentionnées ci-dessus, quantité : ………….. m3 /  l

a)  peuvent être déversées dans l'eau de surface en respectant les dispositions de l'Appendice III du Règlement d'application ;

 b)  ont été prises en charge ;

c)\*  doivent être déposées auprès de la station de réception............................................................................ (Nom/entreprise)
mandatée par nous ;

 d)\*  doivent être déposées conformément aux stipulations du contrat de transport.

**F Slops**

10. \*Les slops ont été pris en charge, quantité ……….. l /  kg

**G Signature du destinataire de la cargaison / de l’installation de manutention**

............................. ...................................... .........................................................................

 (Lieu) (Date et heure) (Cachet / Nom en capitales d'imprimerie et signature)

**Partie 2 : Déclaration du conducteur**

11. Les eaux de lavage (y compris les eaux de ballastage et de précipitation) sont entreposées dans :

 a)  la citerne pour produits résiduaires / la citerne pour eaux de lavage ; quantité : ……………..………  m3 /  l

 b)\*  la cale ; quantité : ………………………..……... 􀀀 m3 / 􀀀 l

 c)  d'autres récipients à résidus (préciser) : ....……............................................ quantité : …………....  m3 /  l

12.  Les données figurant sous les numéros 1 à 10 sont confirmées.

13.  La cargaison suivante étant compatible, il est renoncé au lavage – article 7.04, paragraphe 3, lettre c).

14. Observations : ..................................................................................................................................

15. .................................. ........................ ............................................................................

(Lieu) (Date) (Cachet / Nom en capitales d'imprimerie et signature)

**Partie 3 : Déclaration de la station de réception pour les eaux de lavage** *(seulement si 9 c) ou 9d) est marqué d'une croix)*

Nom/entreprise : ............................................................. Adresse : ..................................................................................

 **Attestation de dépôt**

16.  Le dépôt des eaux de lavage (y compris des eaux de ballastage et de précipitation) conformément aux quantités et au code\*\*)……………………………… mentionnés au numéro 9 est attesté. Eaux de lavage, quantité : …………..  m3 /  l

17. Observations :……………………………………………………………………………………………………………………………

18. .................................. ........................ ............................................................................

(Lieu) (Date) (Cachet / Nom en capitales d'imprimerie et signature)



**Annexe de l’attestation de déchargement cale sèche**

*Indications pour compléter l'attestation de déchargement*

*Remarque ad n° 6 a) :* Dans ce cas il n'est pas nécessaire de compléter les numéros 7 à 9.

*Remarque ad n° 9 :* Si 9 c) ou 9 d) ont été cochés, alors les numéros 11 et 16 à 18 doivent être complétés. En cas d’application de l’article 7.04, paragraphe 3, lettre c), « incertitude concernant la compatibilité de la cargaison suivante », il n’y a pas lieu d’indiquer la quantité.

*Remarque ad n° 10 :* Le destinataire de la cargaison / l'installation de manutention peut prendre en charge les slops, mais n'y est pas tenu.

*Remarque ad n° 11 b) :* Si a été transporté dans la cale un type de cargaison nécessitant un traitement spécial selon S de l'Appendice III, les eaux de lavage doivent être déposées chez le destinataire de la cargaison / à l'installation de manutention ou à une station de réception pour eaux de lavage.